104-970, avenue Lawrence ouest l Toronto, ON M6A 3B6
T 416.642.2585 l F 416.256.3021 l Sans frais 1.888.722.1976
@ info@pswregistry.org l W www.pswregistry.org

Foire aux questions pour les PSSP

Pour les fins de ce document, on se réfère au Registre ontarien des PSSP en tant que « Registre » et au Ministère de la santé et des soins de longue durée en tant que « Ministère »

1. **Qui a décidé de mettre fin au Registre?**
   Le Ministère de la santé et des soins de longue durée a décidé de ne plus financer le Registre ontarien des PSSP.

2. **Pourquoi a-t-on décidé de mettre fin au Registre?**
   Présentement, nous comprenons que le Ministère est en train de reconsidérer plusieurs options pour garantir un effectif de PSSP compétent et en sécurité. Si vous avez des questions au sujet de la décision du Ministère et/ou au sujet de ses politiques de soins à domicile et dans la communauté en évolution, vous pouvez contacter le Ministère directement au 416-314-5518 ou au 1-866-532-3161 (sans frais) de 8h30 à 17h00.

3. **Quelle sera la date exacte de mise à fin du Registre?**
   Présentement, vous ne pourrez plus obtenir l'accès à votre information de profil (celle que vous avez fournie au Registre). Cependant, les représentants de service à la clientèle du Registre seront toujours disponibles pour répondre à vos questions jusqu'au 29 février, 2016.

4. **Est-ce que la mise à fin du Registre aura un impact sur mon emploi en tant que préposé aux services de soutien personnel?**
   Il n'était jamais obligatoire de s'inscrire au Registre – ceci s'est toujours effectué sur une base volontaire pour les PSSP. Nous avons aussi rappelé les organisations patronales que l'inscription ne devrait pas faire partie des conditions d'embauche.

5. **Qu'est-ce qui arrive si j'ai besoin d'un numéro d'inscription au Registre afin d'obtenir un emploi en tant que PSSP?**
   Nous avons communiqué la décision du Ministère de mettre fin au Registre avec les organisations patronales. Si votre employeur potentiel vous demande un numéro d'inscription, veuillez leur demander de consulter notre site d'Internet au www.pswregistry.org pour obtenir plus de renseignements au sujet de la mise à fin du Registre.

6. **Est-ce que j'ai encore l'accès en ligne à mon information d'inscription?**
   Vous n'aurez plus l'accès à votre information d'inscription en ligne.

7. **Est-ce que les organisations patronales auront accès à mon information de confirmation d'inscription avant la mise à fin du Registre?**
   L'information de confirmation d'inscription des PSSP n'est plus disponible. Le Registre a rappelé les organisations patronales que l'inscription ne fait pas partie des conditions d'embauche.

Cette Foire aux questions, à la connaissance du Registre ontarien des PSSP (Registre), avait des réponses précises lorsqu'elle fut distribuée. Le Registre n'est pas imputable pour tout inconvénient causé par l'utilisation de cette information.

Imprimé à partir du 25 janvier, 2016

104-970, avenue Lawrence ouest l Toronto, ON M6A 3B6
T 416.642.2585 l F 416.256.3021 l Sans frais 1.888.722.1976
@ info@pswregistry.org l W www.pswregistry.org

8. **Qui puis-je contacter pour obtenir plus de détails?**
   Le département de service à la clientèle du Registre est ouvert de 9h00 à 16h30 du lundi au vendredi. Composez le 416-642-2585 ou le 1-888-722-1976 et/ou envoyez-nous un courriel à info@pswregistry.org jusqu'au 29 février, 2016. Vous pouvez également contacter le Ministère au 416-314-5518 ou au 1-866-532-3161 de 8h30 à 17h00.

9. **Est-ce que j'aurai encore accès au tableau d'emplois du Registre?**
   Le tableau d'emplois du Registre n'est plus disponible.

10. **Est-ce que l'inscription auprès d'un Registre des PSSP sera obligatoire à l'avenir?**
    Toutes les décisions futures concernant les règlementations/inscriptions pour les PSSP seront déterminées par le Ministère de la santé et des soins de longue durée.

11. **Que deviendront mes renseignements fournis lors de mon inscription au Registre?**
    Conformément à notre engagement pour protéger votre vie privée, tous vos renseignements personnels qui vous identifient (par exemple : nom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel et documents portant votre nom) seront supprimés de la base de données du Registre avant la mise à fin du Registre. Les seuls renseignements qui seront conservés seront les renseignements non identifiables au sujet de la main-d'œuvre. Vos renseignements personnels ne seront pas partagés avec une autre organisation.

12. **Est-ce que je peux continuer à utiliser mon numéro d'inscription pour démontrer que j'étais inscrit au Registre ontarien des PSSP?**
    Vu la mise à fin du Registre, votre demande et/ou numéro d'inscription ne pourraient plus être confirmés par le Registre et ne devraient pas être utilisés. Nous avons aussi indiqué aux organisations patronales que l'inscription au Registre s'est toujours effectuée sur une base volontaire (et non pas obligatoire).

13. **Si le traitement de ma demande d'inscription était en cours, que deviendra ma demande?**
    Conformément à notre engagement pour protéger votre vie privée, les demandes ne seront plus traitées et tout document accompagnant votre demande sera détruit.

14. **Est-ce que je peux continuer à porter mon insigne du Registre ontarien des PSSP?**
    Vous pouvez continuer à porter votre insigne.

Cette Foire aux questions, à la connaissance du Registre ontarien des PSSP (Registre), avait des réponses précises lorsqu'elle fut distribuée. Le Registre n'est pas imputable pour tout inconvénient causé par l'utilisation de cette information.

Imprimé à partir du 25 janvier, 2016